

Portrait de René Brouillet



Préambule

René Brouillet et son épouse furent propriétaires du château de Sarzec de 1911 à 1945. Haut-fonctionnaire au curriculum bien rempli, polytechnicien, conseiller général de la Vienne...C'est l'histoire de cet homme que nous vous proposons de découvrir.

Les origines familiales

René, Vincent Brouillet est né le 24 février 1859 à Charroux, il est le fils de François, André, Ernest Brouillet (1822-1902), notaire à Charroux et de Célestine, Eugénie Genet (1827-1918).

Son grand-père paternel André, François Brouillet (1788-1864) fut également notaire à Charroux, marié à Marie Anne Virginie Malapert-Dumont (1797-1865), une autre grande famille de la bourgeoisie charloise.

René Brouillet a également un cousin germain célèbre, André, Pierre, Aristide Brouillet (1857-1914) artiste peintre ; au cours de sa carrière, il a récolté de multiples récompenses en expositions et bénéficié de nombreuses commandes publiques. Il est surtout célèbre pour sa toile « Une leçon clinique à la Salpêtrière » (Salon de 1887) qui représente le neurologue Jean Martin Charcot lors d'une de ses célèbres « leçons du mardi », examinant une patiente hystérique, Blanche Wittmann. André Brouillet fut Officier de la Légion d'Honneur.

René Brouillet se marie le 19 mai 1896 à La Rochelle avec Marguerite Louise Marie Antonine Régnault (1871-1958), celle-ci est la fille de Jean Baptiste Antony Régnault, juge au tribunal civil de La Rochelle et de Marie Louise Tullie Marthe Lambert.

Antony Régnault, beau-père de René Brouillet est le père de la baronne Vast-Vimeux (Baron Vast-Vimeux (1860-1897), capitaine d'infanterie, fils de l'ancien parlementaire bonapartiste de la Charente-Maritime. Deux filles, dont Yvonne, qui épousera en 1918 Pierre Getten (1894-1969), le fils de Maxime Getten.

Le couple Brouillet-Régnault n'aura pas d'enfants.

Une brillante carrière dans la haute fonction publique

Il commence ses études au collège St Joseph de Poitiers, puis après avoir obtenu une licence de droit, il est engagé conditionnel d'un an le 29-10-1879, arrivé au corps le 8-11-1879 (1°RG), il est admis à l'école Polytechnique par décision ministérielle du 30-9-1880.

Nommé Sous-Lieutenant élève du Génie par décret du 30-8-1882. Démissionnaire le 13-10-1882.

Nommé Sous-Lieutenant de réserve au 33° RA le 8-12-1882, puis au 14° RA le 29-5-1883, au 20° RA le 24-8-1883, au 2° bataillon d'artillerie de forteresse le 8-12-1883, au 13° bataillon d'artillerie de forteresse le 17-5-1888.

Nommé Lieutenant au 13° régiment d'artillerie territoriale le 10-7-1890. Mis hors cadre le 10 mai 1900.

Il commence une carrière d'avocat à la cour de Paris de 1883 à 1885, puis intègre l'administration préfectorale :

- Conseiller de préfecture de la Corse de 1885 à 1887
- Conseiller de préfecture de la Loire de 1887 à 1889
- Conseiller de préfecture du Rhône de 1889 à 1890, chargé du secrétariat pour la police.
- Sous-Préfet de Château-Chinon puis de Trévoux de juillet 1890 à mai 1891.
- Directeur du cabinet du gouvernement général de l'Algérie de mai 1891 à février 1894.
- Chef du service de l'Algérie au Ministère de l'Intérieur depuis février 1894, à ce titre il est délégué par le ministre à la commission interministérielle du régime légal des phosphates en Algérie (1895) et à la commission interministérielle du chemin de fer de Biskra-Ouargla (1896)

Il sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du ministre de l'intérieur en date du 26 juillet 1897.

Administrateur à la Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan

« Aux termes de la convention signée le 15 juin 1901 entre M. Doumer, gouverneur général de l'Indochine, et la Banque de l'Indochine, le Comptoir national d'escompte, la Société générale et le Crédit industriel, il est créé une société concessionnaire spéciale à laquelle sera confiée l'exploitation de la ligne totale de Haïphong à Yunnan-Sen (853 km.) et qui sera plus particulièrement chargée de la construction du tronçon de Lao-Kaï à Yunnan-Sen (468 km.).

Le tronçon Haïphong-Hanoï est construit par la colonie sur ses ressources et le prolongement de Hanoï à Lao-Kaï sera construit par un entrepreneur du Tonkin, M.Daurelle, à la suite d'une adjudication sur rabais de 9%. Des délais sont prévus pour l'exécution de ces deux lignes. La section d'Haïphong à Hanoï doit être remise par la colonie à la compagnie avant le 1^{er} avril 1903 ; celle d'Hanoï à Lao-Kaï avant le 1^{er} avril 1905 (en fait, ces dates extrêmes ne sont pas atteintes). Quant à la ligne du Yunnan (celle de Lao-Kaï à Yunnan-Sen), la première section, jusqu'à Mongtsé, doit en être terminée deux ans après l'ouverture de la ligne jusqu'à Lao-Kaï; la seconde, trois ans plus tard. Une fois l'artère construite de bout en bout, l'exploitation totale en sera remise à la société concessionnaire, formée par les établissements de crédit sus-indiqués, associés à la grande et puissante maison d'entreprise de travaux publics que dirige M. Vitali. » (1)

René Brouillet y retrouvera Getten (Maxime-Marie-Alexandre), ingénieur en chef des Ponts et chaussées, directeur général de la Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan puis président.

Le compte-rendu de l'assemblée ordinaire de cette compagnie en date du 25 juin 1906, nous indique que René Brouillet est membre du conseil d'administration et secrétaire général puis deviendra administrateur de la compagnie du Yunnan.

Lors de l'assemblée générale de 1935, le mandat d'administrateur de René Brouillet est renouvelé pour 6 ans.

Une carrière politique dans la Vienne

Son père, François André Ernest Brouillet a été Conseiller Général de la Vienne de 1870 à 1892 et Maire de Charroux de 1871 à 1904. Son fils René va lui succéder comme Conseiller Général du canton de Charroux en 1892 jusqu'en 1904.

René Brouillet, propriétaire du château de Sarzec

A la mort de Gustave Ernest Chocquin de Sarzec le 31 mai 1901 puis à celle de son épouse le 5 juillet 1901, le château de Sarzec revient en héritage à leur fils unique Henry.

Henry Chocquin de Sarzec est couvert de dettes et ses créanciers le menacent de saisie immobilière, un accord est trouvé et le tribunal civil de 1^o instance de Poitiers donne le 20 juin 1911

un jugement d'adjudication en enchères publiques en conversion de la saisie immobilière du château et de son domaine.

Le 7 septembre 1911, aux enchères publiques, le château de Sarzec et ses dépendances seront attribués à René Brouillet pour la somme de 22 300 francs (rappelons que le domaine de Sarzec avait été acheté en 1880 pour la somme de 45000 francs), une bonne affaire pour René Brouillet...

René Brouillet décède le 31 décembre 1941 à Neuilly sur Seine à l'âge de 82 ans. Son épouse Marguerite Régnault revendra le château de Sarzec et ses dépendances le 7 mai 1945, pour la somme de 400 000 francs à Pierre Louis Getten (1891-1969) (voir son portrait sur le site internet de Montamisé).

Note :

« Cette ligne, de Haïphong à Yun-Nan fou est l'une des plus belles constructions du monde, et les travaux d'art y ont été gigantesques : 3.422 viaducs, ponts et aqueducs, 155 tunnels d'une longueur totale de 17.854 mètres. La première locomotive atteint Yunnanfou le 1^{er} avril 1910. La ligne est à voie étroite de 1 mètre, les rails en acier de 12 m, et les traverses sont métalliques. La ligne est à voie unique et à circulation facile. Les trains ne roulent que de jour, sauf entre Haïphong et Laokay. Les locomotives sont chauffées au charbon. Le trajet de Haïphong à Yunnanfou s'effectue en 3 jours, car on passe une nuit à l'hôtel de Laokay et une autre nuit à Amitchéou... » (1).

Sources

- (1) Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, site internet www.entreprises-coloniales.fr
- Base Léonore, dossier de Légion d'Honneur, LH/374/61.
- AD 86 Conservation des Hypothèques, cote 4Q 8904.
- AD86 Etat-Civil numérisé en ligne.
- AD17 Etat-Civil numérisé en ligne.
- AD86 Registre matricule numérisé en ligne (RM n°298, classe 1879, BR de Poitiers).
- AD86 Presse numérisée en ligne. Avenir de la Vienne des 31 juillet et 7 août 1892.

Montamisé, le 15 novembre 2017

Article de Jean-François LIANDIER